Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900245-20251219-2025_183-DE

République Française

Département FINISTERE

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	23	28
Vote		
Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0		
Date de la convocation		
9 décembre 2025		
N° de la délibération		
2025-183		

L'an 2025, le 15 décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 9 décembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 9 décembre 2025.

Présents (23) : **M.** TROADEC Christian, MAIRE,

Mmes : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, GUILLEMOT Hélène, JAFFRE Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LUCAS Valérie, MAZEAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, RICHARD Fabienne, ROGARD Carole, ZAIED Martine.

et MM : AUFFRET Ludovic, BRIAND Philippe, CADIOU Alain, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves

Absents ayant donné procuration (5) : BERNARD Joseph à TROADEC Christian, FAUCHEUX Olivier à COUTELLER Serge, BOUSSARD Laure à THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme à ZAIED Martine, LE GUERN Isabelle à BRIAND Philippe

Absents (1) : CLAUDE Mickael

Le quorum est atteint.

A été nommé secrétaire : PHILIPPE Hervé

Actes rendus exécutoires par :

- La publicité sur le site internet, à compter du 18 décembre 2025
- La transmission au contrôle de légalité le 18 décembre 2025

Subvention exceptionnelle – ALCP – Championnat de France de cross-country

Rapporteur : Daniel COTTEN

L'A.L.C.P. sollicite l'octroi d'une subvention exceptionnelle afin d'aider au financement des Championnats de France de Cross-country qui se dérouleront à Kerampuilh les 7 et 8 mars 2026.

Avec plus de 30 000 spectateurs, les trois précédentes éditions disputées sur le site de Kerampuilh ont été de grands succès populaires et organisationnels, gravés dans les mémoires.

Le site de la plaine de Kerampuilh permet d'accueillir des événements d'envergure et d'offrir aux athlètes un parcours magnifique.

Cet événement rassemblera des milliers d'athlètes, notamment les scolaires de l'UGSEL et de l'UNSS, ainsi qu'un public très nombreux.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900245-20251219-2025_183-DE

Le dossier a été présenté à la commission des finances réunie le 2 décembre 2025.

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L1611-4, L2121-29 et L2311-7 ;
Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et notamment son article 9-1 ;

Considérant que cette association développe des actions en faveur du public carhaisien et participe au développement et à la politique sportive de la ville.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, attribuent une subvention exceptionnelle de 10 000 € au club Athlé Loisirs Carhaix-Plouguer.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.
Pour expédition conforme :
A Carhaix-Plouguer, le 16 décembre 2025

Le Maire,
Christian TROADEC

MAIRIE DE CARHAIX - PLOUGUER
- 29270 -